

Une réunion particulière puisqu'elle s'est déroulée par audioconférence entre vos élus et les membres de la direction.

En préambule, le directeur régional a voulu s'assurer que chacun d'entre nous est en bonne santé. Il a également insisté sur les gestes barrière et la vigilance qui doit être celle de tous afin de limiter les risques au maximum.

On parle déjà de scénarios de sortie de crise même si le confinement est prolongé. Ce qui est sûr, c'est qu'on ne sera probablement pas en capacité de reprendre un JT dans les conditions normales dès la sortie du confinement. Il s'agit de ne griller aucune étape. La direction vous demande de prendre les congés posés, même si ce n'est pas très drôle. Il n'y aura aucun report de congés en 2021. Le stress, la fatigue psychologique

commencent à se faire sentir, et les membres de la direction vont eux aussi prendre des vacances. Les JT grande région devraient être la règle jusqu'à au moins la fin du mois de mai, si ce n'est plus. Un retour à une situation complètement normale n'est pas à attendre avant le début de l'année prochaine.

La présidente de France.tv a affirmé qu'il n'y aurait pas de chômage partiel, ni de congés imposés. FTV prend tout en charge mais les chiffres de la publicité sont à zéro et l'absence de Roland Garros, des JO et peut-être du Tour de France pèsera lourd sur les finances de l'entreprise. Néanmoins les salariés seront tous payés, avec des aménagements pour les CDD.

Point Bilan plan de développement des compétences 2019

La forme et l'étendue géographique du bilan de développement des compétences ont changé depuis l'année dernière. Il est donc compliqué de faire des comparaisons avec celui de l'année dernière.

Chiffres clefs : 58 773 euros pour 1 967 heures de formation pour 79 collaborateurs, 160 participations à des stages. Un budget de 30 000 euros avait été prévu hors formation NoA. Le budget formation a été abondé de différents budgets centraux selon les besoins.

Vos élus dénoncent le ratio 60% d'hommes et 40% de femmes formés cette année, qu'il faut pondérer avec les 56% d'hommes et 44% de femmes dans l'entreprise.

La formation des non-permanents existe bel et bien, ce qui est une bonne chose.

Les élus et la direction aimeraient sensibiliser sur l'existence du Compte Personnel de Formation. Ça existe, c'est au choix du salarié, utilisons le.

Point Coronavirus

Le Plan de Continuation de l'Activité prévoit pour un JT regroupant 3 antennes 16,5 salariés pour l'antenne qui diffuse, 8,5 pour les 2 autres. En Aquitaine, on est plutôt à 20 ou 21 collaborateurs, il y a donc du mou. Le PCA prévoit 8 équipes d'actu et 2 équipes pour des sujets de fond ou diffusables 1 ou 2 jours après. Le directeur régional demande aux rédacteurs en chef de tenir ce plan. C'est difficile, des journalistes font pression pour revenir sur le terrain, mais la marge de manœuvre se situe chez les journalistes.

Les élus font remarquer une disparité de son selon les sujets, et les antennes. Certains sujets arrivent non mixés car certains monteurs n'ont pas la compétence mixage

Sur l'ensemble de l'Aquitaine, il y a 4 monteurs qui n'ont pas l'UCC de mixage. Les monteurs sans UCC sont néanmoins prêts à faire des efforts au vu des circonstances, mais s'attendent à ce qu'un OPS rattrape les problèmes s'ils arrivent.

Les RP demandent qu'un OPS supplémentaire soit planifié. De plus, les RP demandent que les conditions que nous acceptons aujourd'hui restent exceptionnelles et que nous revenions à des conditions normales, réglementaires une fois sortis de crise. La direction travaille à ce qu'un preneur de son supplémentaire soit présent et nous assure qu'il n'est en aucun cas question d'un quelconque passage en force. A situation exceptionnelle, mesures exceptionnelles.

Vos élus ont pointé un problème : en Aquitaine sur 4 jours de diffusion, 4 OPS différents sont planifiés. Nous avons compris qu'il s'agissait de faire tourner le moins possible les personnels pour éviter les risques. Pour la direction, c'est une erreur, elle va chercher une explication.

Concernant les différences de son, et parfois sa mauvaise qualité, il peut y avoir différentes causes, la cellophane sur le micro en est une, l'envoi par aviwest en est une autre. En tout état de cause, il est hors de question d'aller sur le lieu de travail pour enregistrer le commentaire, dans les anciennes cabines de mix des locales par exemple, encore moins chez l'un des collaborateurs. On peut enregistrer dans la voiture avec le rédacteur dans la voiture et le JRI derrière ou hors du véhicule.

Il est demandé aux monteurs en capacité technique, de travailler à la maison si possible. Ceux qui viennent sur site sont ceux qui ne peuvent pas travailler de chez eux, ce sont toujours les mêmes.

Exemple de planning d'une journée en Aquitaine (mercredi 9 avril) lorsque la diffusion se fait de Bordeaux :

- 23 personnes sur site ou en tournage
- 75 personnes en télétravail
- 5 salariés en garde d'enfant, payés par la sécurité sociale
- 19 personnes en congés RTT ou RH
- 2 personnes en maladie COVID 19
- 16 personnes en arrêt maladie
- 43 collaborateurs en disponibilité (absence autorisée payée). Ces personnes peuvent entrer dans la rotation des équipes, soit en tournage, soit en télétravail.

Les cadres ont parfois besoin d'être à leur bureau.

Nous alertons sur la charge de travail des éditeurs web, qui se retrouvent en bout de chaîne à la mise en page et mise en ligne des sujets. Ils sont très sollicités pour mettre en ligne des sujets sur youtube, chercher les photos etc...Tous les salariés qui ont pris leur ordinateur de bureau peuvent avoir accès à imédia et drupal. Ils peuvent donc être autonomes à la mise en ligne.

Des communications pour l'aide à la mise en place de ce télétravail datent de tout début avril. Les questions de problématique d'accès informatique sont à adresser au service informatique.

Le directeur régional a imaginé demander aux contributeurs de créer des Quizz. La direction du numérique va voir qui va les mettre en ligne.

Les équipes de locale sont-elles plus sollicitées que les équipes de BRI ?

Réponse de la direction : de fait, lorsqu'on est moins nombreux, on tourne plus. De plus, l'équité est très compliquée à respecter avec les contraintes actuelles en particulier. Les organisateurs d'activité cherchent un équilibre, il faut respecter les mêmes équipes, le repos etc.

Comme nous l'avons demandé, nous sommes passés à 4 jours de travail. Le problème d'équité se pose donc pour les salariés à temps partiel : proratiser le temps de travail des salariés à temps partiel thérapeutique est à envisager. L'appliquer aux salariés en plan seniors est un sujet qui n'est pas prioritaire.

FTV n'ira pas vers la réquisition des congés ni des jours de CET, désormais permise par les ordonnances.

Les RTT employeurs seront utilisées avec parcimonie pendant la période de confinement. Mais les salariés qui souhaiteraient reporter leurs congés de printemps auront une fin de non-recevoir.

Pour les salariés non permanents, l'entreprise a maintenu les engagements pris jusqu'au 5 avril. A partir du 6 avril, la direction de FTV met en place un mécanisme de garantie de rémunération. La direction nationale a demandé de faire remonter les engagements pris et les réservations de dates, la rémunération se fera sur cette base, mais on ne sait pas encore sur quel montant.

En tout cas, ce ne sera pas le même système que France Bleu. Les contrats prévus pour la formation compétence complémentaire GA seront honorés.

Sachez également que les salariés guéris du covid-19 ne sont pas lâchés dans la nature, ils passent une visite à la médecine du travail avant de reprendre le travail. En revanche, pour les collaborateurs qui sortent de quatorzaine, rien n'est prévu.

La restauration étant fermée, les collaborateurs toucheront 12 euros d'indemnité. Pour les tickets restaurants qui ne peuvent pas être distribués, la direction versera au salarié la part patronale.

Chaque semaine, 3 audioconfs se tiennent entre les secrétaires d'instance de proximité et la direction, un système qui permet de garder un lien et d'avoir des infos en temps réel, nous vous proposons d'ailleurs un compte-rendu régulièrement. Une fois par semaine, la direction propose un rendez-vous téléphonique avec tous les collaborateurs d'Aquitaine, le lundi à 14h. C'est une idée du directeur régional, elle va être généralisée à tout le réseau.

Les élus proposent un rappel des gestes barrière et une explication de la distanciation à l'antenne, comme cela se fait par exemple sur France 5 ou Franceinfo.

La direction a mis en garde les salariés en disponibilité qui auraient la mauvaise idée de mettre sur les réseaux sociaux des photos d'eux « les doigts de pied en éventail » dans leur jardin ou au bord de la piscine. Nous traversons une crise sanitaire, ce ne sont pas des vacances, c'est particulièrement inélégant vis-à-vis des malades, des soignants, et des salariés qui travaillent.

Concernant le matériel, nous avons reçu une commande de masques chirurgicaux chinois. Toutes nos commandes ont été honorées, sauf une, rachetée par les

Américains au prix fort en Chine ! Les masques FFP2 sont interdits, ils ont tous été remis à l'ARS pour distribution aux personnels soignants.

Point la Fabrique, en présence de Muriel Bajard

Sur les 7 collaborateurs de post-prod :

- 2 sont en télétravail
- 4 en absence autorisée payée
- 1 personne en garde d'enfant

Un monteur s'est proposé pour tester le télétravail.

Tous les tournages fiction/feuilleton sont suspendus. Les personnels sont donc en garde d'enfant et en absence autorisée

payée. Il n'y a que la post-prod qui peut être amenée à fonctionner.

Le dispositif de chômage partiel ne sera pas utilisé.

La position concernant les filiales commerciales de FTV n'est pas arrêtée.

La reprise de l'activité est conditionnée à la sortie du confinement. Chaque manager appelle régulièrement ses équipes pour s'assurer de leur santé.

Point Accidents du travail, accidents de trajet et maladies professionnelles

Les accidents du travail du premier trimestre sont quasi-inexistants. Un seul

accident de vélo sans gravité et sans arrêt de travail. Nous nous en réjouissons.

Point RH

Recrutement de Romy Rocher sur le poste vacant de Scripte.

Les autres postes sont en stand-by. Des postes ont été publiés, mais les entretiens ne peuvent se faire qu'en audio. La direction va attendre la fin du confinement.

Nous voulions faire le point sur la situation dans les Landes après la mutation d'un salarié et le départ à la retraite d'un autre. La direction verra une fois le confinement terminé, ce n'est pas la priorité.

Le 27 mars en CSE réseau, la direction s'engageait à honorer tous les contrats des cdd(u) prévus pendant toute la période du confinement: " tous les

engagements jusqu'à fin avril seront honorés et payés."

Le ministère de la Culture a publié vendredi 27/03/2020 un communiqué sous forme de questions-réponses indiquant notamment ceci : « *Dès lors qu'il y a signature d'un contrat de travail ou promesse d'embauche formalisée avant le 17 mars, date de début du confinement, l'employeur pourra solliciter le bénéfice du dispositif au titre des périodes contractuellement.* »

Les CDD(U) sont bien compris dans le dispositif.

La direction envisage-t-elle de considérer ces salariés CDD(U) en dispositif de chômage partiel?

Réponse DRH: Jusqu'au 5 avril, tous les engagements fermes sont honorés. (Les

contrats afférents aux périodes de formation compris).

A partir du 6 avril, les engagements seront valorisés d'une manière à déterminer, dans le cadre d'une garantie de rémunération en cours d'étude au siège de FTV.

Nous alertons sur le fait que les intermittents ont jusqu'au 14 avril pour déclarer/corriger exactement les périodes de contrat et d'indemnisation et que toute

incohérence mène à une radiation pure et simple.

Ainsi, il est crucial qu'une communication claire et précise soit apportée à chaque salarié en cdd(u) sur sa situation particulière et ce qu'il doit déclarer à Pôle emploi pour mars en urgence, et pour avril dans un second temps.

Réponse : les fiches de payes seront envoyées avant le 14 avril.

Prochaine IP début mai. N'hésitez pas à nous faire part de vos remarques et interrogations, même minimales, il est important de garder le lien.

Prenez-soin de vous et de vos proches, et soyez prudents si vous sortez pour travailler.

Vos élus FO
Elise Daycard et Hervé Morin